



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 116293

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'information des jeunes relative à la protection sociale de leur activité de saisonniers durant l'été. En effet, pour de nombreux jeunes, leur premier mois d'activité professionnelle s'accompagne de différentes déconvenues, notamment quant aux difficultés à obtenir le règlement de leurs heures supplémentaires ou au paiement des extras, qu'ils ont effectués. Il conviendrait donc d'envisager et de diffuser une information préventive sur les difficultés de ces jeunes quand ils prennent ce genre de jobs d'été. Il pourrait aussi s'avérer utile de sensibiliser les Chambres des métiers, sur les risques pris par les employeurs qui n'hésitent pas à s'adonner à de telles pratiques. Il lui demande en conséquence, de lui préciser sa position sur ces suggestions.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116293

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8346

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)